



**SÉJOUR  
JEUNESSE**  
11-17 ans  
Du 19/07/21 au  
23/07/21



Séjour détente  
à Saint Jean de monts  
au camping les sirènes

Baignades

Sorties

Soirées

Activités  
Diverses



# Dossier d'inscription séjour Saint Jean de Monts pour les jeunes de 11 à 17 ans

**Attention les places sont limitées à  
16 jeunes**

Le dossier est à remettre au plus tard le 14/06/21 au foyer des jeunes sur place ou  
par mail à l'adresse suivante :

jeunesse@sivom-secteur-riaille.com

Je soussigné M./Mme .....

souhaite que mon enfant

(Nom, Prénom).....

né(e) le ...../...../.....

participe au séjour du 19 au 23 juillet 2019.

N° tel parents : .....

Fait à : Le :

Signature :



# Conditions générales

## Conditions de règlement :

Les séjours jeunesse sont des services payants faisant l'objet d'une facturation réalisée en fonction du quotient familial CAF ou MSA.

Le paiement, peut être effectué par prélèvement, par chèque, ou par espèce, dans ces 3 derniers cas à la trésorerie d'Ancenis, sous quinzaine dès réception de la facture qui vous sera envoyée

## Modifications :

Annulation du fait des familles : Sauf sur justificatif médical ou autre, chaque absence non signalée entraînera la facturation de la prestation réservée. Art. : 11

Si les circonstances l'exigent ou en cas d'insuffisance de participants, le SIVOM se réserve le droit d'annuler ces séjours.

## Pièces à joindre :

1 bulletin d'inscription par jeune.

1 adhésion à la structure si le jeune n'est jamais venu

## Santé et recommandations médicales :

Aucun médicament ne peut être administré à votre enfant sans ordonnance médicale récente à son nom. Si votre enfant suit un traitement, les médicaments doivent être confiés impérativement au directeur du séjour et non à l'enfant.

Je soussigné ..... responsable légal de l'enfant inscrit :

1/ autorise mon enfant à participer aux différentes activités proposées,

2/ certifie exacts les renseignements portés sur cette fiche,

3/ dégage les organisateurs de toute responsabilité pour tout accident qui pourrait survenir durant le séjour,

4/ autorise les organisateurs à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale,

5/ dégage le SIVOM de toute responsabilité en cas de perte ou vol d'objets personnels (vêtements, bijoux, jouets...).

6/ photo et image : les enfants sont régulièrement pris en photo dans le cadre des activités.

J'autorise la diffusion de photo et image de mon enfant :

Oui  Non

Faire précéder la signature de la mention lu et approuvé

Date & Signature



**Pour toutes informations complémentaires vous pouvez contacter le foyer des jeunes soit :**

- Par téléphone : 06.30.28.43.85**
- Par mail : [jeunesse@sivom-secteur-riaille.com](mailto:jeunesse@sivom-secteur-riaille.com)**
- Sur Facebook : foyer des jeunes**
- Sur Instagram : jeunes sivom**

**Retrouvez également les informations concernant les tarifs sur le site du SIVOM de Riaillé, un tableau simulateur selon votre quotient familial y est disponible**

